

BULLETIN D'ADHESION A L'ADEFOMA POUR 2024

Association pour le Développement Forestier des Monts de la Madeleine 152 rue de Gruyère
BP 6 42370 Renaison

**A remplir et à envoyer avec le chèque de cotisation au trésorier : Bernard REJONY,
291 rue Elsa Triolet, 42153 Riorges (tel : 04 77 68 05 23)
Avant le 31 décembre 2023**

ATTENTION : il est impératif que **TOUTES** les parcelles forestières que vous possédez soient déclarées pour bénéficier de la garantie Responsabilité Civile souscrite par l'ADEFOMA, auprès de PACIFICA Assurance dommages du Crédit Agricole, bulletin de souscription référence CB 0986.

La souscription de l'assurance RC au 1^{er} janvier 2024 sera réalisée sur la base des parcelles déclarées en 2023 en tenant compte des modifications signalées en cours d'année. Veuillez nous avvertir au plus tôt des changements intervenus depuis (achat, vente etc...). Une adresse de messagerie est désormais à votre disposition : bureauadefoma@gmail.com

Nom: _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Adresse mail : _____

Je déclare être : propriétaire, usufruitier, nu-propriétaire (rayer les mentions inutiles)
pour une **surface totale de** : **hectares** **ares** **centiares**,

IMPERATIF : Je vous indique **en utilisant le tableau au verso de ce bulletin d'adhésion**, les changements intervenus depuis ma dernière déclaration (étant entendu que l'ensemble de mes parcelles boisées a été porté précédemment à la connaissance de l'ADEFOMA). Je m'engage à vous informer de tous changements en cours d'année.

Adhésion au Syndicat des Sylviculteurs FRANSYLVA:

*Vous pouvez ; si vous le souhaitez, adhérer au **Syndicat des Sylviculteurs de la Loire et national** qui défend les intérêts des propriétaires forestiers en payant par un seul chèque **le total des deux cotisations**.*

Barème des cotisations pour 2024 : Etant donné le nouveau barème des adhésions FRANSYLVA départementales et nationales, les cotisations 2023 vous sont communiquées ci-dessous.

La cotisation de l'ADEFOMA comprend en plus de votre adhésion au groupement, l'abonnement aux revues que vous recevez tout au long de l'année et l'**assurance responsabilité civile** pour **vos parcelles déclarées** (voir document joint).

Surface	ADEFOMA	ADEFOMA + FRANSYLVA
-Moins de 5 ha	17€	23€
-De 5 ha à 9,99 ha:	20€	34€
-De 10 ha à 14,99 ha	22€	38€
-De 15 ha à 24,99 ha	24€	48€
-25 ha et plus	17€ + 030€/ha	22€ + 1.15€/ha

(Montant de votre adhésion)

Je soussigné(e), Madame- Monsieur :..... demande à adhérer :

- à l'ADEFOMA seulement
- à l'ADEFOMA et au SYNDICAT (**rayer la mention inutile**) pour l'année 2024 et règle ma cotisation annuelle (*voir barème ci-dessus*) **par un seul chèque libellé à l'ordre de l'ADEFOMA.**

Date et signature

